



N° 2015-04-034

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mercredi 13 mai 2015

L'an deux mille quinze et le **treize mai** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

**Étaient présents :** MM Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Émile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Christine ALIKER, Éric JULTAT, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Gérard CHAUVET, Antoine JEAN-BOLO, Laurie ABAUL, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Charles ANIN, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

**Absents excusés :** MM, Marie GARON, Arlette BRAVO-PRUDENT, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Raphaël BORDELAIS, Cémiane MOUTOUCOUMARO, Renaud SAINT-ALBIN.

**Absents :** Patrick FLERIAG, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Joseph Armand BRAY, Philippe TAIEB, Max ORVILLE.

**Procurations :** MM Marie GARON, Arlette BRAVO-PRUDENT, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE et Cémiane MOUTOUCOUMARO ont respectivement donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Marie Victor PAIGERAC et Gérard CHAUVET.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
35	24	28
		Dont procurations 04
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
28	00	00

Date de la convocation

**06/05/2015**

Date d'affichage

**08/05/2015**

Objet de la Délibération

\*\*\*\*\*

**FINANCES**

\*\*\*\*\*

Rénovation du parcours santé de  
TerrevillePrésident de Séance :  
Luc CLEMENTE, MaireSecrétaire de Séance :  
Éric JULAT

## RÉNOVATION DU PARCOURS SANTÉ DE TERREVILLE

À la demande de Monsieur le Maire, monsieur Félix CATHERINE indique que le parcours santé de Terreville, situé en pleine zone urbaine, au quartier Grand Village - Terreville a une superficie de 3ha 400 et un circuit sportif de 1300 m<sup>2</sup>.

Cet équipement mis en service en 1997 est très fréquenté et nécessite des travaux de restauration que la ville envisage de réaliser pour le confort et la sécurité des usagers.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 445 958.00 € HT (quatre cent quarante-cinq mille neuf cent cinquante-huit euros Hors Taxes) et concerne les postes de dépenses suivants :

- le local technique ;
- l'électrification du parcours ;
- la restauration et l'implantation d'agrès sportifs ;
- la réfection de la piste ;
- la pose d'agrès pour la pratique du Fitness.

La ville de Schœlcher sollicite en complément de financement de cette opération la participation financière :

- du Conseil Régional au titre de l'Aide du Conseil Régional aux Communes (ACRC), pour un montant de 183 452,42 € (cent quatre-vingt-trois mille quatre cent cinquante-deux euros et quarante-deux centimes) ;
- et de l'État au titre de la Dotation Globale des Territoires Ruraux (DETR) pour un montant de 75 000 € (soixante-quinze mille euros).

Les Commissions des « Affaires Sportives » et « Finances » ont respectivement émis le 27 avril 2015 et le 30 avril 2015 un avis favorable à la recherche de financement et la réalisation des travaux de rénovation du parcours santé de Terreville.

**Le Conseil municipal, ouï l'exposé de monsieur Félix CATHERINE et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- d'approuver la réalisation des travaux de rénovation du parcours santé de Terreville ;
- d'autoriser le Maire à rechercher les financements nécessaires à cette opération conformément au plan de financement prévisionnel suivant :

Conseil Régional (41%)	:	183 452.42 €
Ville de Schœlcher (20%)	:	89 192,00 €
État (17%)	:	75 000,00 € (DETR)
Autres partenaires (22%) (Département, CAF, CNDS))	:	98 831,58 €
<b>Total</b>		<b>445 958.00 € HT</b>

Pour extrait certifié conforme,  
Schœlcher, le 29 MAI 2015

Le Maire

Luc CLEMENTE

